

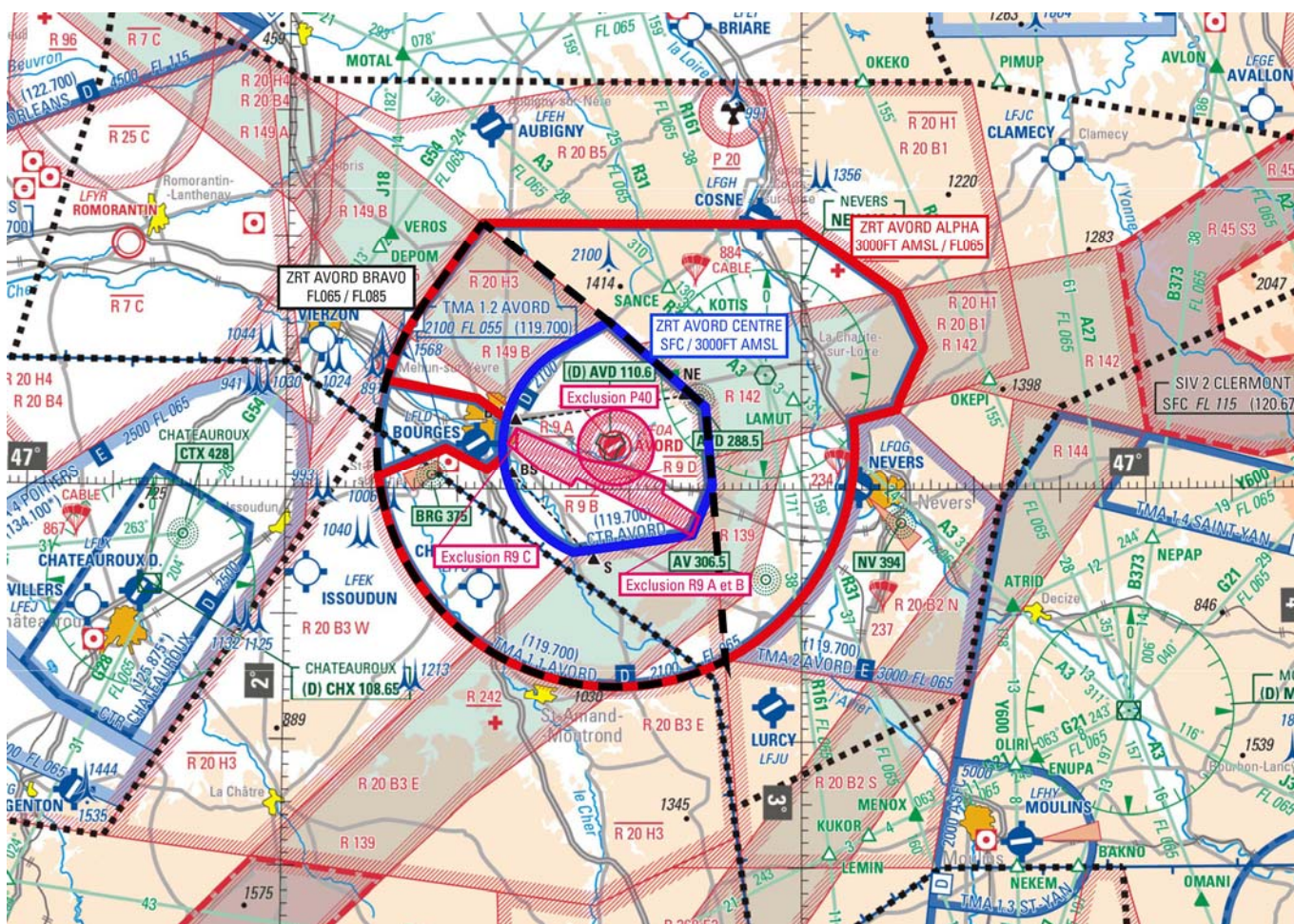
ENR - FIR : Paris LFFF, Bordeaux LFBB et AD

Objet : Création de 3 zones réglementées temporaires (ZRT) dans le cadre de la poursuite de l'activité de l'EDCA, sans les services habituels de l'ESCA d'Avord

En vigueur : Du 06 au 09 avril 2023

Lieu : FIR : Paris LFFF, Bordeaux LFBB

AD : Avord LFOA, Bourges LFLD, Châteauneuf sur Cher LFFU, Nevers Fourchambault LFQG



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 2022

ACTIVITÉ

Activités spécifiques Défense de l' EDCA (Escadron de détection et de contrôle aéroporté) dans le cadre de l'alerte PPS (Posture permanente de sûreté).

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activables du 06 avril à 0700 au 09 avril à 2359.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Avord APP :	119.700 MHz
Paris INFO :	126.100 MHz
Limoges INFO :	124.050 MHz
Poitiers INFO :	124.000 MHz
Bourges INFO :	119.600 MHz
Nevers INFO :	120.605 MHz
RAKI (ou CDC de remplacement) :	143.550 MHz / 317.500 MHz.

ORGANISMES GESTIONNAIRES

ZRT Avord Centre : ESCA Avord.

ZRT Avord Alpha et Avord Bravo : Centre de Détection et de Contrôle de Cinq-Mars-la-Pile ou le CDC de remplacement.

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les portions espaces aériens contrôlés avec lesquelles elles interfèrent et qui se substituent aux portions de zones à statut particulier avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

ZRT Avord Centre :

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs au départ et à destination d'Avord ;
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact radio avec Avord APP (119.700 MHz).

ZRT Avord Alpha et Avord Bravo :

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs au départ ou à destination d'Avord sur autorisation d'Avord App.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

SERVICES RENDUS

ZRT Avord Centre :

CAG : information de vol et d'alerte

CAM : contrôle d'aérodrome, information de vol et d'alerte.

ZRT Avord Alpha et Avord Bravo :

CAM / CAG :

- information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT Avord Centre**Limites latérales

Identiques à celles de la CTR Avord (Cf. AIP France AD 2 LFOA. AD 2.17).

À l'exclusion :

- de la zone LF-P40,
- de la zone LF-R9A quand active,
- des parties interférentes avec les zones LF-R9B et LF-R9D quand actives.

Limites verticales

SFC / 3000 ft AMSL

ZRT Avord AlphaLimites latérales

47°21'13" N - 002°22'41" E

parallèle 47°21'13" N

47°21'13" N - 002°59'30" E

47°15'41" N - 003°11'08" E

47°11'22" N - 003°14'10" E

47°07'17" N - 003°11'24" E

47°06'27" N - 003°11'03" E

47°05'33" N - 003°06'03" E

arc horaire de 19 Nm de rayon centré sur

47°03'25" N - 002°38'20" E

47°01'00" N - 002°10'41" E

47°03'17" N - 002°18'35" E

47°01'35" N - 002°23'25" E

47°02'36" N - 002°25'11" E

arc horaire de 9 Nm de rayon centré sur

47°03'25" N - 002°38'20" E

47°05'39" N - 002°25'32" E

47°07'15" N - 002°22'17" E

47°08'39" N - 002°11'30" E

arc horaire de 19 Nm de rayon centré sur

47°03'25" N - 002°38'20" E

47°14'18" N - 002°15'26" E

47°21'13" N - 002°22'41" E

À l'exclusion :

- de la partie interférente avec la zone LF-P40,
- des parties interférentes avec les zones LF-R9B et LF-R9D quand actives.

Limites verticales

3000 ft AMSL / FL065

ZRT Avord BravoLimites latérales

47°21'13" N - 002°22'41" E

47°13'25" N - 002°37'25" E

47°06'40" N - 002°48'45" E

47°00'20" N - 002°49'35" E

46°46'33" N - 002°51'08" E

arc horaire de 19 Nm de rayon centré sur

47°03'25" N - 002°38'20" E

47°14'18" N - 002°15'26" E

47°21'13" N - 002°22'41" E

À l'exclusion de :

- des parties interférentes avec les zones LF-R9B et LF-R9D quand actives.

Limites verticales

FL065 / FL085

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les zones LF-R20 Avord (B1, B2S, B2N, B3E, B3W, B4, B5, H1, H3, H4), la CTR Avord, et les TMA Avord parties 1.1, 1.2 et 2 ne seront pas activées du 06 avril au 09 avril de 0700 à 1600.

ORGANISMES À CONTACTER

Pendant l'activation des ZRT :

ZRT Avord Centre :

ESCA Avord - Tél : 02 48 70 18 42.

ZRT Avord Alpha et Avord Bravo :

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Cinq-Mars-la-Pile - Tél : 02 47 96 28 63 ou 02 47 96 30 00.